

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2024-097

Action culturelle

Contrat de cession des droits d'exploitation du
spectacle « Les Identiques »

Cie Les Transformateurs
/ Roannais Agglomération

25 mai 2024 à 17 h

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	21 MARS 2024
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Action culturelle » ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, donnant délégation de pouvoirs au Président pour approuver tout contrat d'acquisition ou de cession, à titre gratuit ou onéreux, de droits de propriété intellectuelle (littéraire, artistique, industrielle, brevets, logiciels, développements applicatifs...);

Considérant que Roannais Agglomération est compétent pour l'enseignement artistique reconnu par le Département ou par le ministère de la Culture ;

Considérant que Roannais Agglomération est compétent pour les interventions musicales en milieu scolaire sur le temps scolaire, en partenariat avec les établissements scolaires dans les communes de moins de 5 000 habitants ;

Considérant que les artistes de la Cie Les Transformateurs ont été engagés dans des interventions pédagogiques avec les élèves du Conservatoire Roannais Agglomération et des publics divers sur le territoire ;

Considérant que le spectacle « Les Identiques » sera présenté le 25 mai 2024 à 17 h dans le cadre de la saison culturelle du Conservatoire et du Théâtre de la ville de Roanne ;

Considérant que le contrat prévoit le versement de la somme de 8 635 € par Roannais Agglomération à l'issue de la représentation pour la cession des droits du spectacle et les interventions pédagogiques ;

Considérant que Roannais agglomération a sollicité une subvention de 5 000 € auprès de la DRAC Auvergne Rhône Alpes pour la réalisation de cette action ;

Considérant que la Ville de Roanne participera financièrement au projet à hauteur de 2 500 € ;

DECIDE

- D'approuver le contrat de cession d'exploitation des droits du spectacle « Les Identiques » et le versement du prix de cession d'un montant de 8 635 € à la Cie Les Transformateurs à l'issue de la représentation qui aura lieu le 25 mai 2024 à 17 h ;
- D'autoriser Jade PETIT, Vice-Présidente déléguée à la Culture et à la Communication, à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de cette décision ;
- De préciser que la dépense est imputée au budget général, chapitre 11.

Par délégation du Conseil communautaire



Le Président,
Yves Nicolin,
Maire de Roanne